



# Les Nouvelles du Climat

## Septembre 2020



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>Au niveau international</b> .....   | 3  |
| <b>Des signaux inquiétants sur la planète attestent du dérèglement climatique</b> .....  | 3  |
| <b>Changement climatique : les inondations côtières pourraient menacer jusqu'à 20% du PIB mondial</b> .....  | 3  |
| <b>Selon le Conseil de sécurité de l'ONU, l'urgence climatique est un « danger pour la paix »</b> .....  | 4  |
| <b>Climat : 33 pays assignés en justice par des adolescents</b> .....  | 4  |
| <b>Plan d'action pour le multilatéralisme ?</b> .....  | 5  |
| <b>Une relance verte post-COVID pourrait enrayer le réchauffement climatique</b> .....   | 5  |
| <b>Moyen-Orient et Afrique du Nord : un plan directeur pour une reprise « verte » après la crise du coronavirus</b> .....  | 6  |
| <b>Relance verte et sociale : l'Union européenne et ses États membres aux avant-postes</b> .....   | 7  |
| <b>Pourquoi les stimulus COVID-19 doivent tenir compte des futurs risques d'infrastructure</b> .....   | 8  |
| <b>Au niveau national</b> .....  | 9  |
| <b>Le chômage augmente de 500 000 personnes sous le confinement et la sécheresse</b> .....   | 9  |
| <b>Ce que prépare Bank Al-Maghrib pour immuniser le système financier</b> .....  | 9  |
| <b>Midelt : une initiative pour accompagner les jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat vert</b> .....   | 10 |
| <b>Maison méditerranéenne du climat : mise en œuvre de la convention portant sa création</b> .....   | 10 |
| <b>Gestion des déchets : l'actualisation de la loi 28.00 essentielle pour la modification de l'approche adoptée (AMCDD)</b> .....  | 11 |
| <b>Perforation d'un barrage en exploitation au Maroc : « une première en Afrique » et un « véritable exploit »</b> .....   | 11 |
| <b>L'Autorité nationale de régulation de l'électricité bientôt opérationnelle</b> .....  | 12 |
| <b>Rapport 2020 sur le Développement Durable : Indicateurs pour le Maroc</b> .....   | 12 |
| <b>Publication d'une note stratégique par le Haut-Commissariat au Plan, le Système des Nations Unies au Maroc et la Banque Mondiale sur l'impact social et économique de la crise du COVID-19 au Maroc</b> ..... | 14 |



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Au niveau international

### Des signaux inquiétants sur la planète attestent du dérèglement climatique

"Les températures les plus fortes sont en augmentation depuis plusieurs décennies et on est certain que c'est dû au changement climatique", a expliqué jeudi 6 août sur Franceinfo Robert Vautard, le directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences du climat, alors que la France était sur le point de connaître un épisode de fortes chaleurs cette semaine. Parmi ce qu'on retient de l'entretien :

- « Les températures les plus fortes sont en augmentation depuis plusieurs décennies et on est certain que c'est dû au changement climatique. Les températures comme 35°C, dans les décennies précédentes, ça arrivait environ une dizaine de jours par an en France. Aujourd'hui, on est déjà à 30 ou 40 jours par an au-dessus des 35°C. »
- « On a vu un phénomène nouveau en Sibérie avec des températures extrêmes. On a eu aussi un épisode dans l'Arctique au mois de juillet avec des températures atteignant plus de 20°C degrés. Ce qui provoque toute une ribambelle de conséquences, notamment la fonte de la glace de mer. Cette année, on est même dans une diminution record de la glace de mer en Arctique. On dépasse le record de 2012. Et ça a pour effet d'accélérer encore davantage le changement climatique puisque la banquise réfléchit le rayonnement solaire et permet à la Terre d'un peu moins réchauffer. »

[Pour avoir accès à l'entretien complet](#)

### Changement climatique : les inondations côtières pourraient menacer jusqu'à 20% du PIB mondial

Les inondations côtières pourraient menacer des actifs représentant jusqu'à 20% du PIB mondial d'ici 2100, selon une étude publiée en juillet 2020 dans la revue Nature. Selon les auteurs, les régions qui devraient être les plus touchées par les inondations sont l'Europe du nord-ouest, l'Asie du sud-est et de l'est, le nord-est des États-Unis et le nord de l'Australie.

Ebru Kirezci et ses collègues ont combiné des données sur le niveau mondial de la mer lors de tempêtes extrêmes avec des projections d'élévation du niveau de la mer selon différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre. Les auteurs ont utilisé ces données pour modéliser le niveau maximal de la mer qui pourrait survenir d'ici 2100. Les chercheurs ont combiné leur modèle avec des données topographiques pour identifier les zones à risque d'inondations côtières. En utilisant des données sur la répartition de la population mondiale et le PIB dans les zones touchées, ils ont pu estimer la population et les actifs menacés par les inondations.

Dans des conditions d'émissions élevées de gaz à effet de serre et en supposant qu'il n'y a pas de défense contre les inondations, les auteurs estiment que les terres affectées par les inondations côtières pourraient augmenter de 48% d'ici 2100. Les zones susceptibles d'être exposées à des inondations importantes comprennent le sud-est de la Chine, les territoires du nord de l'Australie, le Bangladesh, le Bengale occidental et le Gujrat en Inde, les États américains de Caroline du Nord, de Virginie et du Maryland et le nord-ouest de l'Europe, y compris le Royaume-Uni, le nord de la France et le nord de l'Allemagne. Les auteurs suggèrent que la population mondiale exposée aux inondations côtières pourrait atteindre 287 millions d'ici 2100 (4,1% de la population mondiale) et que les actifs menacés par les inondations pourraient valoir jusqu'à 14,2 billions de dollars américains (20% du PIB mondial).



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Ces résultats indiquent que sans investissement dans les défenses contre les inondations et sans réduction des émissions de gaz à effet de serre, les inondations côtières pourraient avoir des implications majeures pour la population et l'économie mondiales d'ici la fin du siècle.

[Pour plus d'informations](#)

### **Selon le Conseil de sécurité de l'ONU, l'urgence climatique est un « danger pour la paix »**

« L'urgence climatique est un danger pour la paix dans le monde », a déclaré Miroslav Jenča, sous-secrétaire général des Nations Unies pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, alors qu'il appelait les acteurs de la paix et de la sécurité à jouer leur rôle et à aider à accélérer la mise en œuvre de l'historique Accord de Paris sur le changement climatique. « Le fait de ne pas prendre en compte les impacts croissants du changement climatique sabotera nos efforts de prévention des conflits, de rétablissement de la paix et de maintien de la paix, et risquera de piéger les pays vulnérables dans un cercle vicieux de catastrophes et de conflits climatiques », a-t-il déclaré. M. Jenča a fait sa déclaration au Conseil au cours d'un débat public organisé en ligne et portant sur le climat et la sécurité, l'un des thèmes clés de la présidence allemande ce mois-ci.

Notant que les conséquences du changement climatique varient d'une région à l'autre, il a déclaré que les situations fragiles ou affectées par des conflits dans le monde sont davantage exposées - et moins capables de faire face - aux effets du changement climatique. « Ce n'est pas un hasard si 7 des 10 pays les plus vulnérables et les moins préparés à faire face au changement climatique, accueillent une opération de maintien de la paix ou une mission politique spéciale », a-t-il déclaré. « Il existe des différences entre les régions, au sein des régions et au sein des communautés, les risques de sécurité liés au climat affectent de manière différente les femmes, les hommes, les filles et les garçons », a-t-il déclaré.

Dans le Pacifique, l'élévation du niveau de la mer et les événements météorologiques extrêmes posent un risque pour la cohésion sociale, a-t-il déclaré. En Asie centrale, le stress hydrique et l'accès réduit aux ressources naturelles peuvent contribuer aux tensions régionales. En Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine, les déplacements de population dus au climat pourraient menacer la stabilité régionale. Et dans la corne de l'Afrique et au Moyen-Orient, les effets du changement climatique aggravent déjà les tensions et augmentent le risque de conflit.

Décrivant certaines actions que les États membres peuvent entreprendre ensemble, il a déclaré que les nouvelles technologies doivent être mises à profit pour renforcer la capacité de transformer la prévision climatique à long terme en une analyse exploitable à court terme. M. Jenča a également recommandé de consolider les partenariats plus solides et rassembler les efforts déjà déployés par l'ONU, les États membres, les organisations régionales et autres, pour identifier les meilleures pratiques, renforcer la résilience et renforcer la coopération régionale.

[Pour plus d'informations](#)

### **Climat : 33 pays assignés en justice par des adolescents**

Des groupes de citoyens accroissent la pression sur les États pour tenter de les forcer à agir contre le dérèglement climatique. Et cela passe de plus en plus souvent par des actions en justice. Dernière en date : jeudi 3 septembre, six jeunes Portugais ont annoncé qu'ils poursuivaient 33 pays, dont des États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, la Suisse, la Turquie ou la Russie, devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), pour « avoir échoué à faire leur part afin d'éviter une catastrophe climatique ».



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Ces quatre enfants et deux adultes, âgés de 8 à 21 ans, demandent à la juridiction internationale, basée à Strasbourg, de tenir ces pays responsables d'avoir alimenté la crise climatique et de les contraindre à prendre des mesures urgentes pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ce recours, qui amènera pour la première fois la CEDH à traiter du climat, s'inscrit dans un mouvement d'essor du contentieux climatique à travers le monde.

[Pour plus d'informations](#)

### Plan d'action pour le multilatéralisme ?

La réunion de haut niveau pour la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ONU sera l'aboutissement d'une année de discussions sur le multilatéralisme. Elle a le potentiel de pousser le dialogue plus loin - au-delà des expressions d'engagement en faveur de la solidarité et de la coopération, et de l'ancrer dans une vision plus précise de la revitalisation du système multilatéral, dans un contexte où le multilatéralisme se trouve à un « point bas historique ».

Dans le dernier projet de la déclaration ministérielle de la session de juillet 2020 du Forum politique de Haut niveau des Nations Unies sur le développement durable, les ministres « réaffirment [leur] engagement en faveur de la coopération internationale et du multilatéralisme » dans le contexte du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ONU. Ils reconnaissent également le rôle de l'ONU dans « la coordination d'une réponse mondiale à la pandémie de coronavirus (COVID-19), basée sur l'unité, la solidarité, le multilatéralisme et la coopération internationale ».

Les déclarations lors du Forum politique se sont alignées sur ce point de vue : le multilatéralisme est une priorité absolue pour survivre à la pandémie mondiale et il est indispensable d'affecter davantage de ressources à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. De nombreux pays ont souligné que le seul moyen de sortir de cette crise était la solidarité mondiale. Cependant, les discussions au HLPF n'ont pas permis de fournir une « vision claire de la manière exacte dont le multilatéralisme et le Programme 2030 peuvent être relancés et renforcés ». Au lieu de cela, les orateurs ont démenti « [le] fait que le multilatéralisme est à un point bas historique en cette période de plus grand besoin ».

[Pour plus d'informations](#)



[Cliquez ici pour accéder à la liste des évènements de l'agenda climatique international](#)

### Une relance verte post-COVID pourrait enrayer le réchauffement climatique

Une étude parue dans la revue Nature Climate Change estime que la chute brutale des émissions mondiales due aux mesures de confinement est porteuse d'espoir si elle se poursuit grâce à des mesures structurelles.

L'étude, élaborée par une équipe de quatorze co-auteurs, analyse les données de mobilité mondiale nouvellement fournies par Google et Apple et calcule l'évolution de dix gaz à effet de serre et polluants atmosphériques différents entre février et juin 2020 dans 123 pays.

Les évolutions de la mobilité retracées par les données de Google et Apple, combinées aux données d'une étude antérieure conduite par la climatologue Corinne Le Quéré, indiquent qu'au moins 50% de la population mondiale a réduit ses déplacements de moitié en avril 2020. Les tendances de mobilité



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

de Google indiquent que plus de 80% de la population dans 114 pays a réduit ses déplacements de plus de 50%, soit quatre milliards de personnes.

Cependant, la baisse du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et d'autres émissions de 10 à 30% dans le monde, déclenchée par les changements de comportement massifs observés pendant le confinement, n'aura qu'un impact minime sur le climat parce qu'elle relève de mesures de confinement temporaires. L'étude montre en effet que même si certaines mesures de confinement étaient maintenues jusqu'à la fin de 2021 en raison d'un rebond potentiel de la pandémie, l'impact sur le réchauffement ne serait que de 0,01°C en 2030.

Les chercheurs ont donc modélisé des options pour la reprise après le confinement, montrant que la situation actuelle offre une occasion unique pour mettre en œuvre un changement économique structurel « qui pourrait nous aider à évoluer vers un avenir plus résilient et sans émissions nettes ».

Dans un scénario de relance verte « modérée », cette étude estime que les émissions diminueront encore jusqu'à fin 2021 en raison des répercussions de la pandémie de la COVID-19, puis elles repartiront légèrement à la hausse jusqu'à la fin de 2022 et se stabiliseront. Les gouvernements choisissent, dans cette hypothèse, de cibler spécifiquement les énergies à faible émission de carbone et l'efficacité énergétique, et ne soutiennent pas l'appui des entreprises fossiles.

Un scénario plus radical consisterait à accentuer les différentiels d'investissement (+ 1,2% pour les technologies bas carbone et -0,4% pour les énergies fossiles par rapport à un scénario « business as usual »), ce qui entraînerait une diminution d'un peu plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au scénario de référence. Cette tendance se poursuivrait par la suite, cohérente avec l'atteinte du niveau global de CO<sub>2</sub> net nul d'ici 2050.

Pour Corinne Le Quéré, directrice du Tyndall Centre for Climate Change Research à l'université d'East Anglia et co-auteure de l'étude (et par ailleurs présidente du Haut Conseil pour le climat), "la baisse des émissions que nous avons connue lors de la crise du coronavirus est temporaire et ne contribuera donc pas à ralentir le changement climatique, mais les réponses du gouvernement pourraient marquer un tournant si elles se concentrent sur une relance verte, ce qui permettrait d'éviter les plus graves conséquences du changement climatique."

[Pour plus d'informations](#)

## Moyen-Orient et Afrique du Nord : un plan directeur pour une reprise « verte » après la crise du coronavirus

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a provoqué un net ralentissement économique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Selon le FMI, l'économie de la région MENA devrait se replier d'environ 3,3 % en 2020, un résultat légèrement moins bon que pour le reste de l'économie mondiale, avec une contraction moyenne attendue à 3 %. Par ailleurs, les performances nationales sont très variables, avec des prévisions de croissance allant de +2,2 % en Égypte à -12 % au Liban. C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale a publié fin juillet un billet présentant un plan directeur pour une reprise « verte » après la crise du coronavirus. Nous retenons ici les éléments clés :

- Pour les pays de la région MENA, certains secteurs comme le transport et les hydrocarbures devront être au cœur des priorités de « verdissement ». Car, par leurs émissions, les industries et le trafic routier sont les premiers responsables de la pollution atmosphérique dans la région. La priorité est de trouver des projets « prêts à démarrer », immédiatement opérationnels, qui viennent rapidement soutenir le redressement économique en offrant des perspectives



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**



d'emploi à de nombreuses personnes et qui s'attachent en même temps à « verdir » des activités « brunes ».

- Les mesures de relance budgétaire en appui à des projets écologiques sont particulièrement importantes pour les pays de la région MENA, où la plupart des habitants sont tributaires des ressources naturelles. L'enjeu de l'adoption d'un cadre pour une relance verte sans exclus est d'apporter des financements à bas coûts en faveur d'activités respectueuses de l'environnement et de s'assurer que leurs bénéfices concerneront avant tout les groupes à faible revenu.
- Les perspectives liées à la gestion du littoral et à la création d'une économie bleue durable sont bien réelles. S'il est possible et important d'améliorer l'inclusion dans les territoires, le littoral et les espaces maritimes offrent également des perspectives de développement aux retombées multiples. Au Maroc par exemple, le projet de gestion intégrée des zones côtières améliore le niveau de vie des communautés pauvres du littoral en leur donnant accès à des sources de revenu alternatives.

[Pour plus d'informations](#)

### Relance verte et sociale : l'Union européenne et ses États membres aux avant-postes

Au-delà des appels au changement de modèle et des déclarations sur l'impérieuse nécessité de ne pas reconstruire les économies à l'identique, les urgences sociales des impacts de la crise sanitaire sont criantes (risques de chômage, pauvreté et précarité) et constituent une priorité pour les autorités publiques. Les arbitrages sur les plans de relance constituent donc un premier test majeur de la faisabilité d'une reconstruction radicalement plus juste et plus écologique.

L'orientation politique des plans et la répartition d'ensemble des aides sont claires et soulignent l'importance conjointe des objectifs sociaux et de la transition écologique, ce qui envoie un signal fort aux acteurs économiques du continent, mais aussi dans d'autres régions du monde. Mais c'est dans la mise en œuvre de détail de ces arbitrages que se révélera l'alignement ou la divergence de ces plans par rapport aux objectifs écologiques ou aux objectifs sociaux.

Le plan de relance de l'Union européenne, annoncé en mai, met en avant le principe du « do no harm » (« pas d'impact négatif »), soit de s'interdire le soutien aux opérations les plus contraires à la transition écologique, et renforce le Fonds pour la transition juste.

Le plan de relance allemand, annoncé début juin, prévoit 35 milliards d'euros dédiés aux investissements en faveur du climat sur les 135 milliards d'un plan d'un volume financier inattendu ; il comprend des choix symboliquement forts, comme celui de privilégier une baisse transitoire de la TVA de 3 points plutôt que de relancer la consommation dans le secteur automobile par une prime à la casse.

Le plan de relance français fait une part importante à la transition écologique (32 milliards d'euros sur les 100 milliards annoncés), et met l'accent sur des secteurs clés importants à la fois pour l'emploi et pour l'environnement (notamment, la rénovation énergétique du bâtiment, ou le ferroviaire).

L'ensemble de ces plans appelle à la vigilance sur le contenu concret des aides apportées qui ne sont pas fléchées explicitement comme vertes : pourra-t-on leur appliquer le principe du « do no harm » ? Lorsqu'il s'agit de sauvetage de secteurs clés (tourisme, aéronautique, automobile), dans quelle mesure les aides seront-elles assorties d'un mécanisme de suivi permettant d'engager la transition écologique ? Le cas d'Air France avait été particulièrement discuté dès le printemps, et a conduit à un engagement de ne pas relancer les lignes intérieures pour lesquelles il existe une alternative ferroviaire



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

performante. Au-delà de cet exemple, la prise d'engagements et leurs mécanismes de suivi seront essentiels pour la bonne cohérence entre plan de relance et transformation de l'économie vers l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux.

[Pour plus d'informations](#)

### **Pourquoi les stimulus COVID-19 doivent tenir compte des futurs risques d'infrastructure**

Le Forum Économique Mondial a appelé à une « Grande remise à zéro » mondiale pour orienter le marché vers des résultats plus équitables, pour garantir que les investissements fassent progresser des objectifs communs tels que l'égalité et la durabilité et pour exploiter les innovations de la quatrième révolution industrielle. La clé pour y parvenir est de s'assurer que les investissements gouvernementaux et privés créent de nouvelles infrastructures plus résilientes, équitables et durables sur le long terme, au lieu de seulement essayer de « combler les failles de l'ancien système ». Une fois que la crise actuelle de la COVID-19 aura été contenue, les gouvernements du monde entier se concentreront inévitablement sur l'amélioration de leur santé économique. Avec leur immense potentiel de création d'emplois, les infrastructures peuvent jouer un rôle important dans cette reprise et il est probable que nous verrons bientôt d'énormes sommes d'argent versées dans de grands projets à l'échelle mondiale. Cependant, le financement à lui seul ne suffira pas à garantir que nous construisons un système durable.

Nous devons être attentifs aux conséquences sur le long terme des mesures de relance de court terme et nous concentrer sur des projets qui non seulement font croître l'économie, mais qui anticipent également l'impact des risques futurs, en particulier le changement climatique. Si la COVID-19 nous a appris quelque chose, c'est que l'imprévisible devient de plus en plus probable et que le fait de ne pas reconnaître ce fait a imposé un coût social et économique élevé au monde. Si les gouvernements doivent sans aucun doute stimuler l'activité économique à court terme, ils ne doivent pas perdre de vue la nécessité de créer une durabilité à long terme qui soutiendra les emplois et la croissance bien au-delà de la crise actuelle. Le potentiel de reconstruction de notre économie mondiale d'une manière véritablement durable et résiliente n'a jamais été aussi grand. Mais les gouvernements et l'industrie des infrastructures doivent travailler ensemble dès maintenant pour identifier et comprendre ce qui est nécessaire, non seulement pour demain, mais dans cinq, dix et vingt ans. Si la vitesse et l'ampleur des changements imposés au monde en quelques mois ont été extraordinaires, le plus choquant est peut-être la facilité avec laquelle nous nous sommes adaptés à cette nouvelle norme. Le fait de savoir que le monde est capable de changements aussi profonds et rapides est positif, étant donné l'ampleur

de ce que nous devons réaliser. Nous avons la possibilité d'utiliser cette crise pour comprendre où le monde doit faire mieux, et nous devons l'utiliser pour pousser l'économie et les sociétés à construire un monde plus durable, résilient et inclusif.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**



## Au niveau national

### Le chômage augmente de 500 000 personnes sous le confinement et la sécheresse

496.000 chômeurs en plus au deuxième trimestre 2020, par rapport au deuxième trimestre 2019, sous l'effet conjugué du confinement, de la pandémie de coronavirus et de la sécheresse qui a durement frappé le monde rural.

Le monde rural compte ainsi 185.000 personnes supplémentaires en chômage. Et les villes 311.000 en plus. En milieu urbain, le chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans explose : il passe de 36,1% à 47,4% en douze mois.

À l'échelon national, le nombre de personnes au chômage augmente de plus de 50% : il passe de 981.000 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 à 1.447.000 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020. Le taux de chômage bondit ainsi de 8,1% à fin juin 2019 à 12,3% à fin juin 2020.

La population active a de son côté baissé de 93.000 personnes à l'échelle nationale. De sorte que l'économie nationale a perdu 589.000 emplois sur cette période. En moyenne, au cours des dernières années, l'économie créait 64.000 emplois nets au deuxième trimestre par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.

[Pour plus d'informations](#)

### Ce que prépare Bank Al-Maghrib pour immuniser le système financier

Les changements climatiques comportent des menaces « considérables » pour l'activité économique et financière au Maroc. Selon une analyse de Bank Al-Maghrib (BAM), deux catégories de risques émergent : les risques physiques causés par les dommages faits aux biens et aux infrastructures et les risques de transition attribuables aux changements de comportements des agents économiques en période d'adaptation à une économie plus sobre en carbone. « Les changements climatiques posent de plus en plus de défis aux régulateurs du secteur financier. En effet, les différentes autorités devraient quantifier les risques induits par les changements climatiques et mettre en place les mesures adéquates pour y faire face », indique la Banque centrale. Afin de remédier aux risques financiers induits par les changements climatiques, BAM est sur un projet d'élaboration d'une directive réglementaire énonçant ses attentes dans le verdissement du système financier marocain en tant que régulateur. Initié pour maintenir la stabilité financière, ce projet demandera aux banques d'inclure les préoccupations liées au changement climatique dans leur gestion et leur stratégie. Il vise également à étendre leur cartographie des risques à ceux liés à la dimension environnementale. Pour BAM, il faudra également que les banques communiquent sur ces menaces en intégrant progressivement les recommandations du TFCO (Task force on climate disclosure). La Banque centrale s'apprête donc à lancer, avec ses partenaires, une étude nationale sur les risques climatiques au Maroc avec l'accompagnement d'experts internationaux. Le but étant de se préparer aux effets du changement climatique et de gérer les risques financiers qui y sont liés, qu'ils soient physiques, de transition, ou induits par une mutation économique vers des modèles responsables à bas carbone.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Midelt : une initiative pour accompagner les jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat vert

Un projet intitulé « Entrepreneuriat vert, vecteur clé du développement durable » vient d'être lancé dans la province de Midelt à l'initiative du Cluster solaire, en partenariat avec l'association « Midelt Mobadara » et MASEN. Soutenu par la Fondation Drosos, ce projet vise à concilier développement social et protection de l'environnement. Cette initiative a pour but de renforcer les capacités des provinces éloignées ou à faible niveau de développement économique et l'objectif principal est d'accompagner les jeunes de la province dans la création d'activités génératrices de revenus et à les aider à s'insérer dans des structures ou projets verts dans la région.

Le programme prévoit, entre autres, l'élaboration d'une étude sur le potentiel des filières vertes à Midelt, un mapping de l'offre et de la demande, des journées de sensibilisation sur l'écosystème de la région, des formations et des événements de promotion des métiers verts. Dans ce sens, et pour cette première édition 2020, deux appels à candidatures sont lancés, dont le premier est baptisé « Green Midelt-Machari3 », programme visant à encourager le développement de projets verts portés par les jeunes de la province de Midelt. Il s'adresse aux porteurs de projets, auto-entrepreneurs, micro entreprises et coopératives de transformation ou de services verts ayant une activité économique à but lucratif. Le second appel à candidature (Green Midelt-Maharat) porte sur l'accompagnement et le renforcement des compétences des jeunes de la région dans leurs démarches de recherche d'emplois verts et tend à favoriser leur insertion dans les projets verts. Il s'adresse aux jeunes en recherche d'emploi dans la province de Midelt, diplômés et non diplômés, disposant d'une expérience de 2 ans au moins.

[Pour plus d'informations](#)

## Maison méditerranéenne du climat : mise en œuvre de la convention portant sa création

Une réunion à distance a été organisée pour la mise en œuvre de la convention portant création de la Maison méditerranéenne du climat. Ont pris part à cette réunion Fatima El Hassani, présidente du Conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Abdeladim El Hafi, Haut-Commissaire aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification et président de la Fondation de la Maison méditerranéenne du climat (MMC) ainsi que les membres du bureau exécutif de la MMC.

Mme El Hassani a souligné que cette convention de partenariat liant les deux parties s'inspire du message royal adressé aux participants à la deuxième conférence des parties des pays riverains de la Méditerranée sur les changements climatiques (MedCOP Climat), tenue en juillet 2016 à Tanger.

Pour sa part, M. El Hafi a rappelé les différentes étapes parcourues pour la création et la gestion de la Maison méditerranéenne, faisant savoir qu'une étude a été lancée afin de préparer, en septembre, un plan d'action stratégique et une feuille de route qui déterminent les priorités et les orientations. Selon le Conseil de la région, M. El Hafi a indiqué qu'un comité préparatoire sera mis en place pour préparer l'Assemblée générale de la MMC, durant laquelle les statuts, le règlement intérieur et la feuille de route seront approuvés, outre la réélection des membres du bureau administratif.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

## Gestion des déchets : l'actualisation de la loi 28.00 essentielle pour la modification de l'approche adoptée (AMCDD)

Selon l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable (AMCDD), la mise à jour et l'adaptation de la loi 28.00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination sont essentielles et urgentes pour la modification de l'approche adoptée.

Présentant, dans un communiqué, les conclusions d'une table ronde organisée, dernièrement à distance, sur « la gestion des opérations d'exportation et d'importation des déchets solides au Maroc, entre les défis du cadrage juridique, la rentabilité économique, sociale et environnementale et le débat public », le bureau national de l'AMCDD a appelé à accélérer la mise à jour et l'adaptation de la loi sur la gestion des déchets, qui sont essentielles pour cette transition, notant que la gestion des déchets constitue un dossier intégré et multidimensionnel qui nécessite une approche nouvelle et innovante du changement, caractérisée par l'inclusion et l'intégration, et qui place les citoyens et les collectivités territoriales au centre du changement.

La rencontre a été consacrée à l'analyse des contenus et des dispositions des deux arrêtés ministériels publiés, récemment, dans le bulletin officiel et s'est penchée sur différents axes, à savoir « Les dispositions juridiques et institutionnelles aux niveaux national et international », « Quelle stratégie nationale et quelle politique publique dans le domaine de l'environnement et du développement durable pour promouvoir le secteur des déchets au Maroc? », « Quels sont les impacts économiques, sociaux et environnementaux pouvant résulter de l'importation des déchets? », ainsi que sur le rôle de la société civile environnementale dans le renforcement des procédures, des mesures et des décisions des pouvoirs publics compétents pour la préservation de l'environnement et la réalisation du développement durable, à travers la gestion des déchets importés.

[Pour plus d'informations](#)

## Perforation d'un barrage en exploitation au Maroc : « une première en Afrique » et un « véritable exploit »

La Banque africaine de développement (BAD) a qualifié de « véritable exploit » le projet de perforation du barrage « Al Massira », réalisé par l'institution financière africaine dans le cadre d'un programme de renforcement de l'accès à l'eau potable de la ville de Marrakech avec un financement de près 150 millions d'euros. « C'est un véritable exploit que de percer un barrage alors qu'il donne toujours de l'eau (...) C'est une réussite pour la Banque et pour l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) », s'est réjoui le directeur général de la BAD pour l'Afrique du Nord, Mohamed El Azizi.

Le modus operandi de l'opération, visant à acheminer l'eau vers des stations de traitement jusqu'à la ville de Marrakech et qui bénéficiera, dans le cadre du programme financé par la BAD, à quelque deux millions d'habitants, consiste à perforer pour installer une prise d'eau sur la paroi du barrage en activité. La perforation du barrage « Al Massira », deuxième réservoir d'eau du Maroc avec une capacité de retenue de 2,6 milliards de mètres cubes, a été décidée alors qu'il est toujours en exploitation. « Cette solution technique, qui a fait ses preuves, peut être aujourd'hui généralisée », a estimé M. El Azizi pour qui « cette exceptionnelle opération doit être dupliquée au profit d'autres barrages au Maroc et dans d'autres pays africains ».



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Le directeur général de l'ONEE, Abderrahim El Hafidi, a fait savoir que ce barrage ne disposait pas de prise d'eau pour être raccordé, expliquant que les études ont démontré que la meilleure solution était de procéder à sa perforation. Selon lui, « cette opération, qui est une première en Afrique, nous permet d'avoir un important débit de sept mètres cubes par seconde ». « C'est une opération qui a permis la perforation du béton armé sur une longueur de dix mètres. Elle a nécessité des études très spécifiques en matière de stabilisation de structure. Et c'est vraiment unique ! » s'est-il félicité.

La représentante résidente de la Banque pour le Maroc a estimé que la phase la plus délicate de l'opération a consisté à extraire un noyau central de près de cent tonnes, qualifiant d' « exceptionnelle » la réalisation de cette opération dans des conditions optimales de sécurité et d'étanchéité et sans incident.

Pendant plusieurs mois, des experts marocains et internationaux et des dizaines d'ingénieurs, de plongeurs et de techniciens se sont succédé pour relever ce défi colossal. Pour assécher la zone de percement, un important ouvrage d'étanchéité a été érigé sur la paroi du barrage : un batardeau de 40 mètres de hauteur qui pèse plus de 250 tonnes, cette étape a nécessité des travaux sous-marins pour dégager un important volume étanche. Un autre défi de taille a consisté à réaliser un conduit d'un diamètre de 2,5 mètres et d'une profondeur de dix mètres dans la paroi en béton du barrage.

[Pour plus d'informations](#)

### L'Autorité nationale de régulation de l'électricité bientôt opérationnelle

Attendue depuis quelques années, la nouvelle Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) sera bientôt opérationnelle. Cette instance, créée en vertu d'une loi adoptée en 2016, tiendra son premier Conseil en septembre prochain. Cette réunion sera dédiée notamment à la validation de la feuille de route stratégique pour la période 2021-2025.

La nouvelle autorité devra démarrer effectivement ses travaux après la validation de sa feuille de route, lors de la réunion du Conseil programmée en septembre prochain. Elle a pour mission « d'accompagner les transformations du secteur des énergies renouvelables ». L'objectif est « d'accroître son attractivité, de conforter la confiance des bailleurs de fonds, des investisseurs et des acteurs industriels ». Elle devra également jouer un rôle décisif en matière de « garantie de la concurrence et de la transparence du secteur de l'électricité ». L'ANRE devra aussi « œuvrer à la fixation du tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport et celui de l'utilisation des réseaux de distribution de moyenne tension ».

C'est également cette autorité qui devra valider le programme pluriannuel des investissements du gestionnaire du réseau électrique de transport, ainsi que le Code fixant les prescriptions techniques concernant les conditions de raccordement et d'accès au réseau électrique national. La nouvelle Autorité est aussi dotée d'un pouvoir de sanction. Celle-ci est prononcée par décision de son président, après avis conforme du Comité de règlement des différends.

[Pour plus d'informations](#)

### Rapport 2020 sur le Développement Durable : Indicateurs pour le Maroc

Le Rapport 2020 sur le Développement Durable présente des indices et des tableaux de bord qui illustrent la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'ensemble des États membres des Nations Unies. Il a été préparé par des équipes d'experts indépendants du Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et de la Fondation allemande Bertelsmann Stiftung.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .**

Nous reprenons ici les indicateurs principaux pour le Maroc :

- Score général : 71.4 (comparé à la moyenne régionale de 66.3) ;
- Rand mondial ODD : 64 sur 166

ODD atteints :

- **ODD13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- **ODD12** : Établir des modes de consommation et de production durables

ODD pour lesquels des défis persistent :

- **ODD 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- **ODD 4** : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- **ODD 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- **ODD 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- **ODD 17** : Partenariats pour la réalisation des objectifs

ODD pour lesquels des défis importants existent encore :

- **ODD 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- **ODD 9** : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- **ODD 10** : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein
- **ODD 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- **ODD 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

ODD pour lesquels des défis majeurs existent :

- **ODD 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- **ODD 3** : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- **ODD 5** : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- **ODD 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- **ODD 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

[Pour plus d'informations : voir la page 338 du rapport](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .

## Publication d'une note stratégique par le Haut-Commissariat au Plan, le Système des Nations Unies au Maroc et la Banque Mondiale sur l'impact social et économique de la crise du COVID-19 au Maroc

La note stratégique publiée en juillet 2020 analyse l'impact social et économique de la crise de COVID-19 au Maroc et émet une série de recommandations afin de ne laisser personne pour compte en repensant les systèmes et en renforçant l'inclusion et la protection des personnes : femmes, jeunes, travailleurs à bas salaires, personnes en situation de handicap, migrants et réfugiés, petites et moyennes entreprises (PME), travailleurs du secteur informel et groupes vulnérables préalablement à risque pour raison de santé ou d'inclusion sociale et économique. Les recommandations suivantes sont propres au Maroc et sont le résultat conjoint des consultations entre le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) au Maroc, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), la Banque mondiale et leurs partenaires :

1. Recommandation #1 : Élaboration d'un nouveau modèle d'équilibre économique et de développement durable, aligné avec la réalisation des ODD et appuyé par un suivi des indicateurs déjà disponibles ;
2. Recommandation #2 : Innover dans la collecte et l'analyse des données contextualisées afin de ne laisser personne pour compte ;
3. Recommandation #3 : Voir la crise comme une opportunité pour renforcer la régionalisation avancée et valoriser le rôle de la société civile ;
4. Recommandation #4 : Accorder une attention particulière à l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle et à la planification d'une réponse inclusive ;
5. Recommandation #5 : Investir dans la continuité des services publics de santé, d'éducation et d'administration durant et après la crise.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [chafil.rajae@4cmaroc.com](mailto:chafil.rajae@4cmaroc.com) .